



# Assemblée générale

Distr. générale  
17 juin 2019  
Français  
Original : anglais

---

**Soixante-treizième session**

Points 17, 23 b), 25 b), 28 b)  
et 68 a) de l'ordre du jour

**Les technologies de l'information  
et des communications au service  
du développement durable**

**Groupes de pays en situation particulière : suivi  
de la deuxième Conférence des Nations Unies  
sur les pays en développement sans littoral**

**Activités opérationnelles de développement :  
coopération Sud-Sud pour le développement**

**Développement social : développement social, y  
compris les questions relatives à la situation sociale  
dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées,  
aux personnes handicapées et à la famille**

**Nouveau Partenariat pour le développement  
de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise  
en œuvre et appui international**

**Lettre datée du 12 juin 2019, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent de l'Azerbaïdjan  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est un programme ambitieux et universel sous-tendu par une vision commune : ne laisser personne de côté.

Comme il est indiqué à juste titre au paragraphe 1 de la note du Secrétariat intitulée « Progrès accomplis concernant les composantes institutionnelles suivantes de l'objectif de développement durable n° 16 : accès à l'information, transparence, participation et responsabilité » (E/C.16/2019/7) :

Les institutions sont indispensables à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de tous les objectifs de développement durable. La question des institutions occupe une large place dans le Programme 2030 et les objectifs de développement durable, que ce soit sous la forme d'un thème transversal présent dans de nombreux objectifs ou au titre du thème central de l'objectif 16 : promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux



fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

À cet égard, je souhaiterais appeler votre attention sur le Réseau de services et d'évaluation de l'Agence nationale azerbaïdjanaise pour les services publics et l'innovation sociale, qui a été créée en 2012 par décret présidentiel.

Les centres du Réseau de services et d'évaluation sont des guichets uniques qui regroupent des représentantes et des représentants des services publics et du secteur privé. Comptant actuellement 15 centres répartis sur l'ensemble du territoire national, le Réseau est un modèle novateur en matière de prestation de services publics, qui propose aux usagers plus de 320 services fournis par 12 organismes publics. En s'appuyant sur les technologies de l'information les plus avancées, ces centres permettent aux nationaux, aux résidents étrangers et aux entreprises établies en République d'Azerbaïdjan d'accéder efficacement et de façon transparente à des services publics et privés essentiels.

Au nombre de ces services figurent, entre autres, la délivrance de documents d'identité, de passeports, de permis de séjour et d'actes notariés, l'enregistrement d'actes d'état civil, le renouvellement de permis de conduire et l'inscription au registre du commerce. Ainsi, le nombre de procédures requises pour créer une entreprise est passé de 30 à sept. Le Réseau a également accéléré la fourniture de services électroniques dans le pays. À l'heure actuelle, 450 services sont disponibles sur le portail d'administration en ligne.

Chaque centre du Réseau traite plus de 3 000 demandes par jour. Au total, plus de 28 millions de demandes ont été traitées de 2013 à 2019. Le Réseau compte également des centres mobiles, qui se déplacent à travers le pays et permettent de répondre aux besoins de plus de deux millions de citoyens. La couverture géographique du Réseau s'étendra prochainement grâce à l'ouverture de cinq nouveaux centres.

En 2015, le Réseau de services et d'évaluation azerbaïdjanais a reçu le Prix des Nations Unies pour le service public dans la catégorie du meilleur mécanisme de prestation de services publics du monde. Cette distinction a consacré le Réseau en tant que référence internationale en matière de mécanisme de fourniture de services publics axé sur les citoyens, moderne, transparent, novateur et accessible.

Il est ressorti d'une évaluation nationale des tendances et des possibilités en matière de promotion de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire en Azerbaïdjan menée en 2016 par le bureau de pays des Nations Unies en Azerbaïdjan et le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud que le pays possédait un avantage comparatif s'agissant de partager son expertise dans plusieurs domaines, tels que les services publics, l'éducation, le travail et la protection sociale, l'autonomisation des jeunes et la lutte antimines.

Le Réseau de services et d'évaluation azerbaïdjanais entretient une relation de coopération et de partenariat active avec des organisations internationales et des entités équivalentes en Afghanistan, en Indonésie, au Maroc, au Monténégro, en Ouganda et en Ouzbékistan.

Il convient d'indiquer que le Forum 2019 des Nations Unies pour le service public, coorganisé par le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et le Réseau de services et d'évaluation azerbaïdjanais, se tiendra à Bakou, du 24 au 26 juin 2019. Ce forum, qui aura pour thème la réalisation des objectifs de développement durable par la fourniture efficace de services, les transformations novatrices et la mise en place d'institutions responsables, sera l'occasion de débattre des bonnes pratiques, des

stratégies et des méthodes innovantes susceptibles de promouvoir la fourniture efficace de services et les transformations en vue d'atteindre les objectifs de développement durable et de ne laisser personne de côté – un principe qui sous-tend l'ensemble du Programme 2030.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 17, 23 b), 25 b), 28 b) et 68 a) de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Yashar T. **Aliyev**

---